

1. DEMANDEUR

Prénom : _____ Nom : _____ Code : _____
 Adresse résidentielle : _____ Appartement : _____
 Ville : _____ Code postal : _____
 Téléphone : () _____ Cellulaire : _____
 Courrier électronique de correspondance : _____ *(Requis pour l'Inforoute notariale)*

2. DÉCLARATIONS

Je soussigné(e), demande que me soit conféré le titre de notaire honoraire.¹ À cet effet, je déclare :

1. Avoir été inscrit(e) au tableau de l'Ordre des notaires du Québec durant une période d'au moins :
 a) 25 ans (consécutifs ou non) b) 20 ans (consécutifs ou non)²
2. Avoir disposé ou entendre disposer de mon greffe comme suit :
 Par dépôt auprès de la Cour supérieure du district judiciaire de _____
 Par cession en faveur de M^e _____, notaire.
3. a) N'avoir jamais fait l'objet d'une sanction disciplinaire liée à une disposition législative ou réglementaire de la profession notariale qui est en vigueur au moment de la demande (ou qui n'est plus en vigueur, mais qui a été remplacée par une disposition essentiellement au même effet).
 b) Avoir déjà fait l'objet d'une sanction disciplinaire, *mais qui est autre qu'une période de radiation.*²
4. N'avoir aucune plainte disciplinaire à mon endroit dont la décision finale n'est pas rendue et à laquelle le délai d'appel n'est pas écoulé.
5. Ne m'être jamais fait retirer le titre de notaire honoraire dans le passé (à moins que ce retrait ait été lié à une réinscription au tableau de l'Ordre).
6. Avoir acquitté toutes les sommes dues ou exigibles à l'égard de l'Ordre.
7. Avoir acquitté les frais exigibles et relatifs à la présente demande.

3. CONDITIONS ET MODALITÉS D'UTILISATION DU TITRE

Aux fins de la présente demande, je m'engage et consens :

1. Aviser l'Ordre de tout changement à mes adresses postale et électronique dans les meilleurs délais et à les confirmer une fois par année, au moment et sur le document déterminé par l'Ordre, et consentir à recevoir les communications de la Chambre.
2. Ne pas utiliser le titre de manière à laisser croire au public que je suis autorisé à exercer la profession de notaire, notamment en utilisant seuls les titres de notaire ou notary, ni me désigner comme conseiller juridique, notaire public, « legal adviser » ou « notary public » ni utiliser les mots ou abréviations « Maître », « M^{re} » ou « M^e », ni exercer illégalement la profession.
3. Aviser l'Ordre dans les 10 jours à compter de la connaissance de tout changement à ma déclaration solennelle de conduite, notamment si je fais ou ai fait :
 - L'objet d'une décision judiciaire ou disciplinaire;
 - L'objet d'une poursuite pour une infraction punissable de cinq ans d'emprisonnement ou plus;
 - L'objet d'une situation qui, si j'étais notaire, ouvrirait le droit au syndic de demander une radiation provisoire;
 - L'exercice d'une activité incompatible avec l'honneur ou la dignité de la profession notariale.

¹ La résolution concernant le titre de notaire honoraire, adoptée par le Conseil d'administration, est disponible sur l'Inforoute notariale dans la section « Outils de travail / Bibliothèque notariale / Publications CNQ / Répertoire de droit / Législation professionnelle ».

² Note : Dans ce cas, le demandeur doit justifier, au moyen d'une demande écrite ou de pièces justificatives, de raisons humanitaires ou d'un profil de carrière particulier et posséder une conduite exemplaire qui, si le titre lui est conféré, ne pourra miner la confiance du public envers la profession notariale et l'Ordre. Votre demande sera référée au Conseil d'administration, lequel y donnera suite après avoir obtenu une recommandation du Comité sur le contrôle de l'exercice de la profession notariale. Les frais relatifs à cette demande sont de 150 \$ (plus taxes).

4. DROITS ET PRIVILÈGES

Tel que déterminés par le Conseil d'administration, le notaire honoraire a droit aux droits et privilèges suivants :

1. De faire suivre son nom du titre de « notaire honoraire » ou « honorary notary »;
2. D'assister aux assemblées générales de la Chambre, mais sans droit de vote;
3. De recevoir le magazine de la Chambre ainsi que ses autres outils de communication;
4. D'avoir accès aux services et de participer aux activités que la Chambre offre aux notaires, aux mêmes frais que ceux exigés de ces derniers.

5. INFOROUTE NOTARIALE / MAGAZINE ENTRACTE

Je désire maintenir un accès à l'Inforoute notariale (à des fins de consultation seulement).

Il y a deux façons de consulter le magazine *Entracte* :

A. Inforoute notariale

Pour y accéder :

1. S'authentifier sur l'Inforoute notariale;
2. Sélectionner la rubrique « Nouvelles »;
3. Sélectionner l'onglet « Magazine *Entracte* »;
4. Télécharger les éditions désirées.

B. Site Internet

Pour y accéder :

1. Visiter le site Internet de la Chambre des notaires du Québec : <http://www.cnq.org/fr/journal-entracte.html>.

6. PROGRAMME DE MENTORAT

Un programme de mentorat a été mis en place par l'Ordre, afin d'aider les jeunes notaires ayant moins de 7 ans d'inscription au tableau de l'Ordre. Ce programme vise le développement et la maîtrise des compétences liées à la fonction de notaire : l'autonomie, la confiance en soi et la capacité à agir sur le développement professionnel. Pour plus d'informations, consultez l'Inforoute notariale : <https://inforoute.cdnq.org/prive/services-membres/services-offerts/programme-mentorat/> .

Je désire que le responsable du programme de mentorat communique avec moi, afin de m'investir auprès de la relève notariale.

7. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1. Le titre de notaire honoraire est retiré à toute personne qui se réinscrit au tableau.
2. Le Conseil d'administration peut également retirer le titre de notaire honoraire à toute personne qui :
 - Ne respecte pas les conditions et modalités susmentionnées; ou
 - Fait un acte qui est suffisamment sérieux ou suffisant pour retirer le titre, notamment tout acte pouvant avoir un effet négatif sur la confiance du public envers la profession notariale et l'Ordre.

8. DÉCLARATION SOLENNELLE DE CONDUITE

Je déclare solennellement et sans réserve que mon comportement ou ma situation personnelle ou professionnelle, actuelle ou antérieure à ma demande, n'est pas susceptible de porter atteinte à la réglementation professionnelle ainsi qu'à l'honneur et à la dignité de la profession notariale.

En foi de quoi, j'ai signé à _____, ce _____.

Signature : _____

Imprimer, signer et transmettre à l'Ordre.

Chambre des notaires du Québec – Secrétariat de l'Ordre
101-2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4

Pour le suivi de votre demande, communiquer avec :

Madame Diana Cardoso
Secrétariat de l'Ordre
Tél. : 514-879-1793 ou 1-800-263-1793, poste 5923
Courriel : diana.cardoso@cnq.org

AUTORISATION DE PRÉLÈVEMENT SUR CARTE DE CRÉDIT

1. Coordonnées

Prénom : _____ Nom : _____ Code : _____

Adresse : _____ Appartement / Bureau : _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

2. Détail du prélèvement sur la carte de crédit

J'autorise par la présente la Chambre des notaires du Québec à prélever un montant unique sur ma carte de crédit pour les transactions d'affaires mentionnées ci-dessous :

Sommes dues

Demande d'honorariat

50 \$ (57,49 \$ taxes incluses)¹

\$

150 \$ (172,46 \$ taxes incluses)²

\$

Frais et/ou amendes disciplinaires

\$

Indemnisation

\$

Frais d'arbitrage

\$

Autre

\$

TOTAL :

\$

3. Renseignements sur la carte de crédit

Mastercard

Visa

Numéro de la carte de crédit : _____ Date d'expiration : _____ / _____
Année Mois

Nom sur la carte de crédit : _____

Signature du titulaire de la carte : _____ Date : _____

Imprimer, signer et transmettre l'original à l'Ordre.

Chambre des notaires du Québec – Secrétariat de l'Ordre

101-2045, rue Stanley

Montréal (Québec) H3A 2V4

Tél. : 514-879-1793 ou 1-800-263-1793, poste 5923

Courriel : statutdesmembres@cnq.org

¹ frais applicables pour toute demande, sauf si les cases 1b) ou 3b) sont cochées

² frais applicables si les cases 1b) ou 3b) sont cochées